



# La gestation pour autrui : une étude de cas

Françoise Cailleau

DANS **PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PROJECTIVE** 2015/1 n° 21 , PAGES 171 À 193  
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1265-5449

ISBN 9782749247588

DOI 10.3917/pcp.021.0171

Date de mise en ligne : 10/12/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-psychologie-clinique-et-projective-2015-1-page-171?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour érès.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# La gestation pour autrui : une étude de cas

Françoise Cailleau

Ariane et André vivent en couple depuis six ans lorsque je les rencontre. Ils sont âgés respectivement de 37 et 46 ans. Ariane est fille unique tandis qu'André est le cinquième enfant d'une fratrie de six. Tous deux ont perdu leurs parents et, d'emblée, Ariane m'apprend qu'elle n'a jamais connu son père. Aujourd'hui décédé, ce dernier l'avait abandonnée à la naissance. Il ne lui reste qu'une photo de lui et un sentiment d'amertume. André est déjà père de quatre enfants nés d'une précédente union et le couple souhaitait un enfant « à eux, qui leur ressemble ». Ariane souffre de la maladie de Cushing, due à un adénome hypophysaire pour lequel elle a été opérée mais qui l'empêche de mener à terme une grossesse. C'est dans le cadre d'une demande d'assistance médicale à la reproduction avec le recours à une mère porteuse qu'elle est amenée à participer à notre étude clinique (Cailleau, 2011-2012). Dès les premières rencontres, j'observe chez Ariane un discours très labile dans lequel alternent l'humour, le rire et la gravité. Tant dans les entretiens que dans la passation du TAT, émergent des expressions crues liées à une thématique sexuelle ou agressive. Son recours fréquent à l'annulation et à la dénégation rend compte du conflit intrapsychique et de l'oscillation entre la pulsion et la défense, en particulier lorsque j'aborde avec elle la procédure du Centre permettant de réaliser cette gestation pour autrui et l'absence de reconnaissance légale de la mère génétique dans ce mode de parentalités. Un thème se dégagera de l'ensemble de nos rencontres, celui de la transgression. Mais avant de poursuivre, il me

---

*Françoise Cailleau, docteur en psychologie, maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Unité de psychologie du développement et de la famille. [fcaillea@ulb.ac.be](mailto:fcaillea@ulb.ac.be)*

faut d'abord présenter le cadre dans lequel se déroulent ces pratiques spécifiques ainsi que les questions qu'elles soulèvent et qui se sont posées à l'origine de notre étude.

## LA GESTATION POUR AUTRUI : REPOUSSER LES LIMITES DE LA STÉRILITÉ

En 1978, Louise Brown naissait en Angleterre grâce à une fécondation *in vitro*. À présent, la proportion d'enfants nés de cette technique n'a cessé d'augmenter et ses applications se sont étendues également. Le traitement débute par une stimulation ovarienne qui permet de récolter par ponction, chez une femme, des ovocytes qui sont mis en contact en laboratoire avec les spermatozoïdes de son conjoint afin d'obtenir des embryons. Un ou plusieurs de ceux-ci seront alors transférés dans l'utérus maternel en vue d'obtenir une grossesse. La gestation pour autrui est une déclinaison de la fécondation *in vitro*. Elle est envisagée lorsqu'une femme dispose d'ovaires fonctionnels mais pas d'utérus ou, comme dans le cas d'Ariane, qu'elle ne peut mener une grossesse à terme (Dubois et Delvigne, 2007). Dans ces situations, on peut transférer l'embryon issu des gamètes des parents d'intention (c'est-à-dire du couple à l'origine du projet d'enfant) dans l'utérus d'une mère porteuse. Celle-ci assure la phase de gestation et, après l'accouchement, restitue l'enfant à ses parents génétiques qui l'élèveront.

La gestation pour autrui demeure la pratique la plus controversée de l'ensemble des techniques de procréations médicalement assistées (Javda et coll., 2003). Interdite en France, en Italie, en Espagne, elle est autorisée et encadrée en Grèce, en Grande-Bretagne, en Israël et dans certains États des États-Unis. Son statut légal fluctue entre deux positions extrêmes, la prohibition ou l'approbation. Cette tension permanente semble se cristalliser en Belgique où elle ne fait l'objet d'aucune réglementation ni interdiction formelle. En effet, la gestation se déroule sur base d'une convention qui prévoit la cession de l'enfant et des droits ainsi que des devoirs parentaux en faveur des parents intentionnels. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, soulève la juriste Nicole Gallus (2009), la validité de la convention ou son caractère exécutoire est contesté car le corps humain ne peut faire l'objet d'un contrat et on ne peut, par convention, modifier l'application des règles fixant la filiation. Celle-ci s'établit en faveur du père d'intention, qui reconnaît l'enfant de manière *ante* natale, et en faveur de la mère porteuse puisque c'est la femme qui accouche qui est désignée comme la

mère légale. Elle renonce à sa qualité de mère afin que la mère d'intention puisse recourir à l'adoption de l'enfant dont elle est, par ailleurs, la mère génétique.

Dès lors que la conception d'un enfant n'est plus uniquement liée à un rapport sexuel originel mais dépend de la rencontre des gamètes hors du corps humain, elle offre la possibilité de multiples combinaisons. Avec le développement des procréations médicalement assistées, et spécifiquement celui des techniques nécessitant le recours à un tiers, des familles se créent désormais avec des géniteurs anonymes, des coparents, des parents d'embryons congelés, des embryons adoptés, des ovocytes donnés, des parents d'intention, des enfants portés et mis au monde par une gestatrice... Ces configurations ne sont pas sans interroger la filiation dans ses différentes dimensions au sein desquelles se nouent et se jouent les enjeux subjectifs du devenir parent.

Si la pratique de la gestation pour autrui ne s'inscrit dans aucun réseau symbolique permettant d'élaborer les liens de filiation qui se constituent, que signifie être et devenir parents ? Telle est la question qui s'est posée à l'origine de notre recherche.

Le devenir parent est un processus évolutif et maturatif dans lequel s'opère une réorganisation identitaire, à la fois cause et conséquence du réinvestissement des figures parentales. Chaque individu devenant parent réorganise sa place et son rôle dans la lignée intergénérationnelle et intra-familiale et interroge sa filiation (Missonnier, 1998). Dans le courant de réflexion heuristique mené par Jean Guyotat (1980), la filiation se réfère à trois axes : la filiation biologique, instituée et narcissique ; chacun possédant sa logique propre tout en étant en interaction dynamique avec les autres. La filiation biologique renvoie à la procréation, elle est celle qui s'effectue par intervention des parties et des produits du corps. Les données de base de cette « filiation originaire » (Guyotat, 1980, p. 80) sont transformées pour aboutir aux usages, rites et lois en vigueur, c'est-à-dire aux règles de la filiation instituée. La filiation marque ainsi le passage du corps vers le social. Entre le biologique et l'institué, l'auteur situe la filiation narcissique, imaginaire, au sein de laquelle circulent les représentations liées à l'histoire collective, aux mythes et aux croyances.

En matière de filiation instituée, la gestation pour autrui, davantage que toute autre technique de procréation médicalement assistée, nous montre combien la maternité conserve pour tout socle la nature, tandis que la paternité résulte de la parole de l'homme. En effet, toute filiation ne sera

prise en considération que si elle est établie dans les conditions organisées par la loi : du côté du féminin, la maternité est définie par l'accouchement, tandis que la paternité se fait au profit du mari, sur base de présomption ou de déclaration, sauf en cas de désaveu ou de contestation. Pour le droit, l'adage romain « *mater semper certa est* » se voit tenu pour une règle fondamentale qui ne saurait être transformée (Iacub, 2004). Et au sein même de la maternité, la gestation pour autrui vient révéler, dans sa part la plus visible, le partage entre processus de conception, grossesse et mise au monde d'un enfant ; elle rompt ainsi l'unité « naturelle » de la maternité et en ébranle le contenu juridique et social (Delaisi de Parseval, 2008 ; Gallus, 2009).

## DÉMARCHE ET OBJET DE LA RECHERCHE

Notre démarche de recherche s'est inscrite dans une perspective clinique et selon une méthode qualitative justifiée, entre autre, par la rareté des situations et leur éloignement de la plupart des normes observées (Widlöcher, 1995). La population étudiée est composée de neuf couples qui ont effectué une demande de gestation pour autrui auprès des deux centres belges francophones agréés disposant d'un programme de prise en charge pluridisciplinaire (Dubois et Delvigne, 2007). Six couples ont vu leurs traitements aboutir à une grossesse et tous les enfants sont nés en bonne santé (Cailleau, 2011-2012).

Des entretiens semi-directifs ont été construits à partir des théories actuelles sur la filiation et la parentalité et étayés par des recherches récentes sur la stérilité, la grossesse et la maternité<sup>1</sup>. Ils sont couplés à la passation du Génogramme imaginaire (Ollié-Dressayre et Mérigot, 2007), du Ca-Mir (Pierrehumbert et coll., 1996), et du Thematic Apperception Test (Shentoub et coll., 1990). Cette conduite longitudinale consubstantielle à l'étude de l'évolution psychique de l'individu nous a permis d'approcher les aménagements inédits de l'expérience subjective de la parentalité dans ce contexte singulier ; tel a été l'objet de notre recherche.

---

1. Un apport considérable à notre recherche provient d'une part de la recherche menée sur la stérilité par Mejia Quijano, Germond et Ansermet (2006), de l'IRMAG (Interview pour les représentations maternelles pendant la grossesse) développé par Ammaniti, Candelori, Pola et Tambelli (1999) et s'origine d'autre part dans une philosophie de l'entretien développée par Kaufmann (2007).

Nous avons sélectionné un seul outil projectif et le choix s'est porté sur le TAT<sup>2</sup>, non pas dans une démarche diagnostique mais comme « outil métapsychologique » (Chabert, 1995, p. 96). Davantage que le Rorschach, épreuve identitaire, le TAT nous offre des sollicitations relationnelles et s'est articulé ici, de manière originale, avec le Génogramme imaginaire. En effet, dans un article récent, Alex Lefebvre (2013) souligne la complémentarité des techniques projectives et des outils généalogiques pour approcher, d'une part, les processus mentaux et affectifs qui sous-tendent la réalité psychique de chacun et, d'autre part, les différentes possibilités d'inscription identitaire de l'individu dans sa chaîne filiative et affiliative. Il convient toutefois de souligner, avec Florence Calicis (2006), que le Génogramme imaginaire n'est pas un instrument diagnostique. En effet, précise l'auteure, en tant que média d'expérimentation, il propose surtout une « liberté de jouer des jeux familiaux moins douloureux et plus variés ». Dans l'histoire d'Ariane, les éléments transgressifs réels, mais aussi imaginaires et fantasmatiques, sont apparus au fil des entretiens et lors de la passation du TAT et du Génogramme imaginaire.

Dans ce parcours, chaque histoire de couple fut singulière. Le long processus de gestation pour autrui a nécessité la mise en place de mécanismes adaptatifs permettant d'appréhender et d'élaborer les liens. Pour l'ensemble des parents d'intention, l'absence de cadre institué a généré un « sentiment » de transgression, mais la majorité a suivi la voie légale pour inscrire l'enfant dans leur filiation. Seuls Ariane et André ont choisi le chemin de l'illégalité. Nous cherchons à faire apparaître ici le sens de cette transgression qui, pour Ariane, se présente comme la seule issue possible pour ne pas perpétuer la honte de sa propre filiation.

---

2. Sur les 31 planches de l'édition originale, 10 ont été proposées à chaque mère d'intention lors du troisième trimestre de la grossesse. La sélection de celles-ci s'est effectuée en fonction des thèmes susceptibles d'être réactivés par la situation de gestation pour autrui : les planches 1, 2, 3BM, 4, 5, 6GF, 7GF, 9GF, 12BG et 16 nous permettent de dégager, notamment, la perspective d'une représentation de soi unifiée, le renoncement et la capacité d'un travail de deuil, les fantasmes de la scène primitive, l'ambivalence et la rivalité, l'agressivité et la structuration des objets internes. L'ordre de passation a été respecté et, pour le présent article, nous ne présentons que les résultats qui viennent confronter et étayer les informations obtenues par le biais de nos différents outils.

ANALYSE SINGULIÈRE : ARIANE

Pour Ariane, le projet d'enfant représente une « envie de toujours » qui s'installe à la faveur de la stabilité du couple qu'elle forme avec André. Lorsque les médecins lui annoncent l'impossibilité pour elle de porter un enfant, elle manifeste un activisme pulsionnel qui la conduit à prendre tous les risques comme celui, vital, d'être enceinte nonobstant l'avis du corps médical : « J'ai quand même voulu essayer ». Ariane tente une grossesse et doit être hospitalisée d'urgence au sixième mois. Elle accouche d'une petite fille souffrant de multiples malformations (touchant les organes vitaux comme le cœur et les reins) qui décède dix jours plus tard. C'est alors qu'Anna, une amie du couple qui devait être la marraine du bébé, lui propose de l'aider. Ariane s'apprête néanmoins à réitérer une grossesse « insensée », puis finit par renoncer : « On s'était dit : “On risque, on verra bien...” Mais il n'y a pas de solution à mon problème. » Pour Ariane et André, la perte déjà traumatique de leur petite fille s'accompagne de l'interruption brutale de la liberté de rêver leur désir d'enfant. La gestation pour autrui ne guérit pas le deuil périnatal ni l'impossibilité de porter un enfant mais, pour Ariane, elle remplit une fonction renarcissisante que ne peut égaler l'adoption : « Voir sa progéniture, imaginer comment il pourrait être et se dire qu'on y est pour quelque chose... »

Si le projet de gestation pour autrui présenté par Ariane, André et leur mère porteuse a été accepté par le centre de PMA, Ariane déplore néanmoins la contrainte imposée par la procédure : « Je ne vois pas pourquoi, parce que moi je ne peux pas avoir d'enfant moi-même, je dois faire beaucoup plus de démarches que d'autres qui ont leurs enfants normalement. C'est comme si on doit se justifier d'avoir cet enfant, alors que je sais qu'il sera dorloté et chouchouté et tout... » Elle ne peut s'imaginer que comme mère idéalisée et, dans son discours, les mécanismes de contrôle ne suffisent plus à endiguer les propos agressifs à tonalité sexuelle destinés au mauvais objet : « Et quand je vois des femmes qui ont juste à écarter les jambes et qui en font dix comme ça et qu'ils sont tous dans la rue... » Un clivage se dessine entre les bonnes façons de faire un enfant et celles qui incarnent les « mauvaises mœurs » (Santiago-Delefosse, 1995). Le vécu de la différence de considération génère un sentiment d'injustice et ravive le conflit intolérable de ne pas être « comme les autres ». Pour s'en défendre, Ariane affirme la force de sa volonté, sa détermination et sa persévération : « Ça ne m'a pas dérangé d'aller à l'hôpital dix fois, j'aurais bien été cent fois... C'est pas

un problème. On m'aurait demandé n'importe quoi, je l'aurais fait. Et si ça n'avait pas été permis ici, on serait allé voir ailleurs ! » Paradoxalement, cette lutte, source de souffrance, est la preuve d'un sacrifice propre à la maternité qui légitime une place de mère qu'elle inscrit dans la contrainte d'une exigence externe alors qu'il s'agit de répondre à une tyrannie interne.

Comme j'ai pu l'énoncer plus haut, les situations de PMA requérant une mère porteuse se déroulent sur base d'une convention qui prévoit une cession de l'enfant, des droits et des devoirs parentaux en faveur des parents intentionnels, mais ce contrat est illicite. En effet, nul ne peut modifier l'application des règles de filiation ; le fondement juridique de la maternité reste lié à l'accouchement (Gallus, 2009). Ces dispositions constituent chez Ariane la préoccupation majeure du processus de parentalité. Dès le premier entretien, elle déplore l'absence de reconnaissance légale de la mère génétique. Tandis qu'André peut reconnaître l'enfant de manière *ante* natale, elle devra adopter l'enfant de son conjoint : « Lui (elle désigne son conjoint), il peut reconnaître l'enfant avant. Moi, dans cette situation, je ne suis personne pour le moment ». Cette asymétrie réveille une profonde blessure narcissique et filiative. En effet, Ariane nous fait part de sa difficulté à envisager l'adoption de son enfant en faisant référence à sa propre histoire. Les arrêts dans le discours et les dénégations ne suffisent pas à contenir une représentation de soi à valence négative : « Personnellement, cela ne me dérange pas de devoir l'adopter par après. Moi, ma maman a dû m'adopter à la naissance parce... mon père... enfin, j'étais entre guillemets bâtard, un enfant bâtard puisque le père ne m'a pas reconnue et elle a dû m'adopter à la naissance et ça, ça ne m'a jamais posé de problème ». Après avoir isolé l'origine de la blessure, la non-reconnaissance par « le » père, elle poursuit son discours dans une rationalisation réparatrice qui renvoie aux bons parents : « Ce que je trouve dommage, c'est qu'il va falloir courir pour les démarches alors qu'à ce moment-là, la seule chose qu'on a envie de faire, c'est de s'occuper de son bébé et voilà. »

Au fur et à mesure où la blessure narcissique se révèle, l'absence de reconnaissance légale suscite la montée progressive d'expressions crues liées à une thématique agressive : « On peut prouver avec des preuves médicales que ce n'est pas par hasard que l'embryon se retrouve dans le ventre de la mère porteuse, quoi ! C'est pas difficile de prouver que cet enfant est à une autre et qu'il est dans le ventre d'une tierce personne. À la naissance de cet enfant, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas mettre que c'est bien l'enfant... on n'a pas forcé, ouvert la mère porteuse pour lui mettre cet

embryon sans qu'elle ne soit d'accord, donc ce n'est pas difficile dans la réalité, dans le concret de mettre des règles à ça. Sinon, il y a des trucs de boucherie qui se passent et il ne faut pas s'étonner qu'il y a des gens qui partent en Angleterre pour faire ça en "stoemelings"<sup>3</sup> et puis il y a des enfants qui se retrouvent dans la rue ». La femme enceinte devient la cible de l'attaque agressive (très kleinienne) générée par la frustration libidinale.

Le thème de la reconnaissance s'impose à chacune de nos rencontres et va perfuser les différents outils cliniques utilisés aux trois temps de la grossesse. Ariane s'inquiète de la procédure à suivre pour l'établissement de la filiation de l'enfant à venir et continue à s'insurger contre l'absence de reconnaissance de la mère d'intention : « Moi, je n'ai toujours rien à dire là-dedans, c'est ça qui est complètement... heu... » Sa détermination flirte avec un projet de transgression des lois dont elle nous fait part : « Quand elle (la mère porteuse) accouche, pourquoi un médecin ne dirait pas : "Ben écoutez, Madame, on va le faire sous votre nom à vous." Comme ça, à la maternité, on le met dans mes bras et on dit que c'est moi qui ai accouché. » Elle me contacte le lendemain d'une rencontre afin de savoir si un médecin accepterait de déclarer qu'Ariane a donné naissance à l'enfant : « Moi, ça ne me dérange pas de prendre un risque et de signer un document qui dit que c'est moi qui ai demandé et pris l'initiative de faire ça de cette façon-là. » Elle avance l'argument suivant : « Le développement des techniques amènera, un jour ou l'autre, à ce que les bébés se développent en dehors du ventre de la mère, dans des couveuses à l'hôpital et que dans ce cas, on ne pourra pas mentionner sur l'acte de naissance que c'est la clinique ou la couveuse qui est la mère de l'enfant. »

S'inscrire dans une filiation, c'est choisir une lignée à laquelle s'identifier et dont le symbolisme procure à l'individu une sécurité identitaire, ontologique (Jonas, 2007). La blessure de filiation chez Ariane se rejoue sur la scène de la gestation pour autrui. Quand l'occasion se présente, et précisément lors de la passation du Ca-Mir, Ariane évoque un père « démissionnaire », « le pire du monde ». Elle complète : « Je ne le vois pas comme un parent, ça a été le têtard qui a fait que je suis là ! » La référence zoologique renvoie au spermatozoïde en tant que substance biologique chosifiée par un « ça »... Et face à la démission paternelle, elle a le sentiment d'avoir

---

3. « Stoemelings » est un terme bruxellois qui désigne une action faite « en douce, en cachette » ; il est intéressant de constater, dans ce protocole particulièrement labile, que sa racine néerlandaise signifie « sans paroles ».

eu « la meilleure maman du monde », celle-là même qui lui permet de présenter un profil « sécuritaire ». Une idéalisation qui colmate la blessure narcissique ne laissant aucune place à l'ambivalence.

Dans ces conditions, ne pas pouvoir être reconnue comme la mère légale de son enfant ravive la perte, le deuil impossible. Pendant la grossesse de la mère porteuse, nous avons pu accéder à ce que représentent, pour Ariane, la perte et la blessure narcissique qui en découle, lors de la passation du TAT. En nous rapportant à *la planche 3BM*, nous pouvons retracer le trajet emprunté par le travail psychique de la perte d'objet chez Ariane. La planche est investie par une succession de trois affects-titres (CN-3) : « Oui, hum... la honte, le désespoir, heu... la tristesse, heu... Rien de vraiment très optimiste et très positif, heu... Avant ! (dit sur un ton affirmatif) ». Le premier, la « honte », exprime un sentiment pénible d'infériorité, d'indignité, ou de gêne. Il sera annulé par l'introduction du « désespoir », une affliction extrême et sans remède qui, à son tour, sera annulé par un affect plus adapté, la « tristesse ». Cette dernière renvoie certes à un état affectif pénible mais calme et durable au cours duquel la conscience est envahie par une douleur qui n'empêche pas de se réjouir du reste (Lelord et André, 2001). Le déclencheur de la tristesse est la perte. Ainsi, loin de repousser l'affect, Ariane le met en avant et le donne à voir comme ce qui caractérise non pas un personnage mais l'ensemble de la planche qui lui rappelle sa propre situation passée qu'elle exprime par « Avant ! ». Ariane poursuit dans le même registre par une posture signifiante d'affect (CN-3) : « Heu..., c'est triste quoi, heu... il n'y a pas beaucoup de choses, heu... peu d'espoirs dans cette photo et heu... tourne le dos à la vie, tourne le dos à tout... et... » Nous relevons de nombreux arrêts dans le discours qui aboutissent à des troubles de la syntaxe (E4-1). La position du corps traduit l'affect qui, reconnu, se trouve néanmoins repoussé au niveau d'une enveloppe externe. Elle termine par une pirouette (CM-3) et un rire : « Bon, ben... On va regarder le soleil pour avoir du beau temps. Et voilà ! (rires) ». Il convient de noter que si le désespoir et la tristesse sont des affects adaptés aux sollicitations de la planche, la honte paraît voire décalée du fait du peu de liens existant entre la honte et la perte d'objet sauf à placer celle-ci sur le versant narcissique. C'est précisément sur ce versant que se situe l'impossibilité de procréer. Le besoin d'étayage s'exprime dans le récit tandis qu'Ariane questionne le clinicien sur le sens des rencontres (CM-1).

Venir combler le manque lié à la perte de l'objet suppose donc un investissement sans fin qui s'accommode mal des limites imposées par le corps,

les règles, la loi. Si les contraintes prescrites par le centre ont fait l'objet de persévérations au fil des rencontres avec Ariane, l'absence de reconnaissance légale de la mère d'intention suscite une préoccupation anxieuse qui ne trouvera d'issue que dans la transgression. On peut imaginer que cette non-reconnaissance, en tant que perte d'objet, suscite « la honte, le désespoir, la tristesse ». La honte est celle d'être un « enfant bâtard », sans père. Le désespoir porte sur l'infertilité, et donc, l'impossibilité pour Ariane de s'acquitter de sa dette de vie (Bydlowski, 1997) et génère la tristesse de ne pouvoir accomplir ce que nous supposons être son mandat : réparer la honte de la mère abandonnée, de la « fille-mère » (telle qu'on désignait à l'époque les femmes dans ces situations), en inscrivant l'enfant de la génération suivante dans une filiation conforme à la norme (Lebovici [1998], 2009). L'abandon, non symbolisé, ne peut être transformé et, en tant qu'objet psychique, n'apparaît transférable que sur le mode de l'identification projective à la mère qu'il faut réparer.

Les sollicitations de *la planche 6GF* renvoient davantage à une problématique de séduction hétérosexuelle qu'à celle de la perte d'objet. Toutefois, celle-ci est sous-jacente à la relation aux imagos parentales. Après quelques hésitations, Ariane identifie une relation de couple (B1-1) en s'attachant à des détails narcissiques afin de permettre la délimitation identitaire entre les protagonistes : « Hum... Ben... Hum... À mon avis, oui... Donc, c'est une situation de couple. Il paraît un peu vieux, il a des rides mais... » Le procédé échoue et glisse vers une instabilité des objets qui paraissent interchangeables jusqu'à la fin du récit (CM-2) : « Oui, enfin, voilà, de toute façon, père et fille ou bien, mari et heu... femme. Ben, il est en train de lui rappeler, très gentiment, qu'elle a peut-être oublié de faire quelque chose. Ou bien, il aimerait bien qu'elle fasse quelque chose et puis, elle est tout à fait étonnée. C'est tout à fait féminin : "Ah !, c'est vrai ? (rires), ah !, mais oui, j'avais oublié." Et puis voilà. Il connaît bien sa femme, ou bien sa fille, puisqu'il a un petit sourire comme ça, en coin. Donc, en fait, il n'est pas très étonné de son air étonné (rires) ». L'histoire met en scène une relation entre un personnage masculin plus âgé et un personnage féminin aux identifications instables et dont le rôle peut être tenu indifféremment par la femme ou la fille, sans en altérer le cours. La mise en relation interpersonnelle est soutenue par l'investissement narcissique de l'objet permettant d'animer la scène interne par de l'étayage (CM-1) et de la complicité et renforcer ainsi l'image défailante du sujet. Ce qui signifie que, pour Ariane, dans cette production, l'homme peut aussi bien être le père que le mari.

À la planche 7<sup>GF</sup> du TAT, qui évoque la relation intergénérationnelle mère/fille, Ariane va éviter de se confronter à l'image maternelle. Après quelques hésitations, elle scotomise la différence des générations et glisse vers le réel de son existence en portant l'accent sur l'éprouvé subjectif : « Hum... ah ! Et bien voilà... C'est une belle photo. Oui, parce que ça me fait penser à la grande sœur qui s'occupe de sa petite sœur. Et heu... C'est ce que j'aimerais bien qui se passe, quand les filles verront la petite ». La fonction d'étayage de l'objet introduit de manière nostalgique le bébé perdu (CN-1) : « C'est ce que j'aurais bien voulu qui se passe si Adeline (le bébé qu'elle a perdu) avait été là et qu'elle l'aurait pris en main... heu... enfin, dans les bras... heu... sa petite sœur ». L'affect que suscite ce souvenir altère la fonction des mécanismes de contrôle et ouvre vers une thématique plus active, autoritaire, sinon agressive (« prendre en main »). La syntaxe se désorganise (E4-1) et aboutit à une instabilité des identifications lorsqu'Ariane introduit l'éventualité d'avoir un autre enfant : « Et peut-être qu'un jour, ça arrivera dans le sens inverse si j'en ai un autre... » Le « sens inverse » laisse penser qu'elle-même serait l'objet de ce « holding » idéalisé ; il y a donc un quatrième enfant, Ariane. Elle se récupère dans une rationalisation réparatrice d'où s'échappent des commentaires personnels et introduit du masculin dans cette planche saturée de féminin. Une enveloppe fraternelle et narrative succède à l'enveloppe corporelle : « En tout cas, moi ça me fait plaisir que les trois sœurs et le frère parlent de leur sœur, sans dire demi-sœur, donc, c'est génial. Et donc, si ça se passe comme ça, ce serait le pied ! Et voilà. C'est une jolie photo » (CN-2). Tandis que pendant cette grossesse, les rôles et les places se réorganisent dans la dynamique intergénérationnelle et intra-familiale, Ariane peut imaginer les occuper tous à la fois. L'introduction de la « grande sœur » lui permet de mettre en scène un personnage investi comme représentant d'elle-même, résistant et contenant. La dérive de sens l'amène à prendre la place du bébé bénéficiant de l'étayage positionnel ; l'autre semble être le double de soi-même. Un corps familial unique émerge de cette planche et abolit les différences (les limites ?) dans une volonté intégrative (Cuynet, 2010). On retrouvera des aspects de cette horizontalité dans le Génogramme imaginaire.

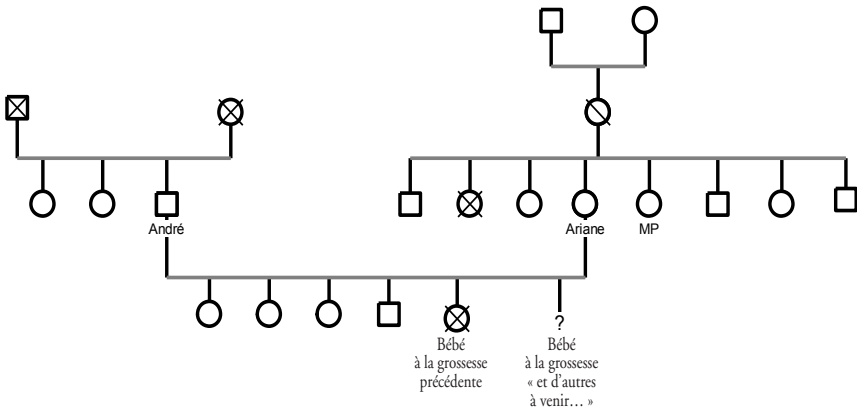
Cette planche de la relation intergénérationnelle retient toute notre attention dans la mesure où c'est la seule planche du protocole pour laquelle Ariane ne recourt pas au rire en guise de pirouette. Il apparaît également, à la lumière de la grille de Bellak (1960), que trois enfants différenciés émergent au fil des planches : l'enfant décédé, l'enfant de la grossesse et

l'enfant qui suivra. Tous trois sont réunis à cette planche 7GF, représentants de l'enfant imaginaire qu'elle élabore de manière plus ou moins consciente pendant la grossesse de la mère porteuse (Lebovici [1998], 2009).

Comme nous l'avons évoqué, Ariane va rejouer cette réorganisation familiale dans son Génogramme imaginaire. Tel qu'il est précisé dans la première partie de la consigne élaborée par Judith Ollié-Dressayre et Dominique Mérigot (2007), je lui demande de trouver les dix personnes qui lui semblent les plus importantes aujourd'hui par rapport à ce qu'elle est en train de vivre, ces personnes pouvant être appréciées ou non, décédées ou toujours en vie. Prolixe lors de cet exercice, elle évoque à plusieurs reprises le « manque » : celui d'une généalogie, d'une fratrie qu'elle n'a pas eue, d'un père dont elle ne connaît pas le prénom...

L'aspect dominant de cette passation avec Ariane est le débordement de la consigne que je n'arrive pas à endiguer. Tandis que j'accepte qu'elle mentionne 12 personnes (au lieu de 10), la production finale en comporte 22... Elle cite d'abord les quatre enfants de son conjoint, sa maman décédée et le bébé qu'ils ont perdu. Ces deux dernières personnes « ont leur place, dit-elle, parce que je me dis souvent qu'à leur façon, elles protègent... Elles ont un petit côté protecteur par rapport à cette grossesse et par rapport à l'enfant. Je les sens de tout mon cœur avec nous ». Ariane mentionne ses grands-parents maternels et souhaite ardemment choisir des amis mais se trouve confrontée à la limite de la consigne. Elle évoque une amie décédée, la mère porteuse et la compagne de celle-ci. Anna arrive en avant-dernier dans la liste.

Ariane adhère avec un plaisir non dissimulé à la seconde phase de la consigne qui consiste à construire un génogramme (ou un arbre généalogique) à partir des personnes choisies. Elle se réjouit : « En fait, c'est comme si on voulait se choisir une famille ! » Ariane se préoccupe alors de la lignée de son mari, lui rajoute ses parents biologiques et deux de ses sœurs. Ensuite, elle se compose une fratrie avec des amis et deux autres sœurs d'André : « Ah ! Moi, j'aurais voulu avoir plein de sœurs et plein de frères... Autant que ma maman aurait pu en faire si elle en avait eu l'occasion ». Son commentaire est accompagné de la conception d'une fratrie de 7 enfants ; elle a ainsi 3 sœurs et 3 frères. Elle termine sa production par 6 enfants issus du couple qu'elle forme avec André : les 4 enfants de ce dernier, le bébé qu'ils ont perdu et l'enfant à venir ainsi que « peut-être encore d'autres... » qu'elle souhaite avoir. La mise en valeur de l'œuvre produite révèle, outre le débordement de la consigne, l'absence de la mère porteuse. Elle n'est placée dans le génogramme que suite à une relance de ma part et se glisse à côté d'Ariane, en position de sœur « du même âge ou légèrement plus jeune ».



La topographie du Génogramme se structure selon un axe horizontal qui s'appuie sur la fratrie et les ressources qu'elle procure, tel que nous avons pu le percevoir à la planche 7GF du TAT. Mais, dans cette production, Ariane semble s'identifier à la mère porteuse, issue d'une famille nombreuse : « Elle a "une pelletée" de frères et sœurs, ils se retrouvent à soixante dans les réunions de famille ». La famille « à l'italienne », comme elle la désigne, permet de lutter contre la menace d'abandon : « Je crois que c'est assez classique, tellement ça m'a manqué pendant l'enfance, même si je faisais des colos, quand j'étais petite. Et quand je n'étais pas en colo, j'étais à l'internat et quand je n'étais pas à l'internat, j'étais dans la rue avec tous les voisins... ce n'était pas... J'ai toujours aimé avoir beaucoup de monde autour de moi. » Ce même axe horizontal est reproduit à la génération de l'enfant à venir. On peut, suggèrent Laplanche et Pontalis (1967), distinguer dans l'identification des modalités où le sujet s'assimile à l'autre et certaines où c'est l'autre qui est assimilé au sujet. Les auteurs proposent de classer respectivement ces oppositions en identification centripète et identification centrifuge. Le Génogramme imaginaire d'Ariane nous invite à considérer son mouvement d'identification (centripète) à des caractéristiques de la mère porteuse et un mouvement opposé (centrifuge) qui l'amène à éviter à son enfant sa propre angoisse de la solitude.

Cette sororité imaginaire confère à la relation à la mère porteuse l'idée d'une appartenance, d'un clan dans lequel les membres partagent une certaine intimité, se protègent et s'entraident. Une relation qui n'est pas pour autant dénuée d'ambivalence et de rivalité. La gestion de la rivalité féminine peut être approchée par la *planche 9GF* du TAT. Ariane identifie une relation (B1-1) entre deux femmes de même génération mais elle hésite entre différentes

interprétations qui, toutes néanmoins, oscillent autour de la sexualité, la rivalité, la violence et la répression. Le rapport à la sexualité est cru (E2-3) : « Elles sont en fugue pour aller voir des copains dans l'école d'à côté (rires) avec leurs petits sous-vêtements, en se disant : "On va prendre des sous-vêtements de rechange... Si on revient et que la bonne sœur nous attrape"... (nouvel éclat de rire) ». Le personnage qui court est décrit comme ayant « un visage un peu peste » et celle qui observe « a un regard un peu plus... heu... plus mauvais... » (CN-2). L'étagage dans l'action (CM-1) devient rivalité dans la séduction et verse rapidement dans la violence et l'érotisation des relations à l'aide d'une nouvelle version : « Ou bien, elle court derrière pour lui arracher ses jupons (rires). » Une dimension parentale surmoïque est introduite sous les traits des « bonnes-sœurs répressives ». L'issue du récit se situe dans le registre de la transgression avec une référence personnelle (CN-1).

Dans son ouvrage consacré à la gestation pour autrui, Elly Teman (2010) souligne que l'identification à certaines caractéristiques de la mère porteuse évolue au fil de la grossesse pour revêtir la forme d'un ressenti d'un « corps à la fois unique et duel ». Ariane est d'ailleurs la seule maman qui nous fait part de troubles somatiques similaires à ceux de la mère porteuse en début de grossesse : « Je ne sais pas si c'est psychologique ou quoi, mais au début de la grossesse d'Anna, j'ai fait une grossesse nerveuse. Au tout début, j'avais des nausées, moi aussi, et des envies. On en rigolait, il est dans son ventre et j'ai des envies comme elle. Je pense que ça devait être psychologique mais j'ai vraiment fait une grossesse nerveuse. » Après le premier trimestre de la grossesse, elle s'appuie sur le sensoriel pour évoquer la porosité des limites entre le corps de la mère porteuse et le sien. Pour elle, « voir le ventre est déjà un contact avec le bébé... Enfin, poursuit-elle dans un discours hésitant, dans ma tête, je... je... c'est vrai que je ne le sens pas moi, comme ça dans mon ventre, mais heu... C'est un peu comme si ce ventre était le mien. Et donc, heu... j'ai déjà l'impression d'être en contact avec le bébé, comme ça ». Ce processus d'assimilation induit une confusion des corps qui se maintient après l'accouchement et qu'elle investit sur le mode narcissique. Ainsi, après la naissance de sa fille Alice, un tiers s'étonne de « sa ligne » de jeune maman : « C'est clair que je ne vais pas expliquer... "ça". Donc je dis : "Ben oui... Vous voyez, il n'y a pas de soucis, ça se remet, ça dépend d'une femme à l'autre, il y en a qui récupèrent plus vite que d'autres et heu... et puis, vous savez c'est le premier, donc heu, c'est en général après deux-trois que ça se voit..." Ce n'est pas nécessaire de tout dire. Je l'ai vécu comme si c'était moi, je veux dire, j'aime autant... je sais très bien quelle est la réalité, elle [le bébé] le saura aussi,

mais je veux dire, heu... ça me fait plaisir de pouvoir le dire comme si c'était moi qui l'avais fait quoi ! » Le « ça » neutralise l'expérience de la gestation pour autrui, le met à distance, tout comme Anna avait été reléguée, voire oubliée, dans la passation du Génogramme imaginaire. L'arrivée d'Alice, bébé réel, comble les désirs actifs mis en scène dans un jeu de rôles tandis qu'un regard tiers légitime et narcissise la maman qu'elle rêvait de devenir, socialement et culturellement reconnue.

Lors du dernier entretien de la recherche, Ariane et André se présentent accompagnés de leur bébé. Je leur pose la question des démarches légales à effectuer relatives à la reconnaissance d'Alice ; elle sera éludée par le couple. Toutefois, à la fin de la rencontre, je perçois combien l'adoption « de son propre enfant » n'est toujours pas métabolisée par Ariane : « Puisque c'est mon enfant, je ne vois pas pourquoi je devrais faire partie de la catégorie des adoptions. » Elle réitère sa position quant à ces démarches : « C'est déplacé... ça pourrait faire imaginer aux parents que c'est pas leur enfant et qu'ils sont en train d'adopter, alors que ce n'est pas ça ». À ce moment-là, j'ignore que l'accouchement s'est déroulé à l'étranger, dans le pays d'origine d'André, la mère porteuse ayant donné naissance à une petite fille en présentant la carte d'identité d'Ariane ; ce qui constitue une fraude à la loi. Par la transgression des lois, ce passage de la volonté à un droit subjectif que le couple s'est concédé, l'enfant possède toutes les propriétés qui font exister la mère et restaurent celle des origines. Il ne s'agit plus de s'adapter à la réalité mais de conformer celle-ci, au-delà des limites, à la nécessité d'un besoin.

#### POUR CONCLURE : RECONNAISSANCE SYMBOLIQUE DE L'ÊTRE SUJET

Selon Bernard Golse (2004), tout projet de parentalisation comporte un vécu de transgression par rapport aux propres images parentales des futurs parents. Et la gestation pour autrui, de par son absence de cadre institué et sa référence à une maternité plurielle, exacerbe la dimension transgressive. Pour Ariane, la perspective de sa maternalité correspond à un investissement « sans fin » (Santiago-Delefosse, 1995) qui s'accommode mal des limites du corps, des règles et de la loi. Le processus de réorganisation identitaire de l'accès à la parentalité, qui exige du sujet un travail mental d'identification aux figures parentales, est l'objet d'un clivage entre les bonnes manières de faire un enfant et celles qui incarnent les « mauvaises mœurs » (Santiago-Delefosse, 1995). Faire partie de la « catégorie des adoptions » renvoie Ariane à l'insoutenable

identification avec sa propre mère qui a vécu ou lui a fait vivre « la honte » tout en étant clivée et idéalisée : « La meilleure maman du monde ». L'agressivité générée par la différence de reconnaissance au sein d'un cadre symbolique (et on peut imaginer le regard social porté sur une mère célibataire dans les années 1970) se décharge sur les femmes « qui ont juste à écarter les jambes », qui ne peuvent pas dire que c'est « par hasard que l'embryon se retrouve dans le ventre » et dont les enfants rejoignent ensuite « la rue ». Elle s'adresse donc aussi à la mère porteuse, à sa « position » au sens propre comme au figuré lors du transfert de l'embryon, des examens médicaux et des échographies endovaginales ; elle qui sera la mère légale de l'enfant. Ainsi s'organise son fantasme des origines qui configure son existence et génère le besoin d'être reconnue en tant que sujet de sa propre conception, issue non seulement d'une relation sexuelle mais surtout de la rencontre de deux désirs. L'enjeu de la reconnaissance symbolique de la place de parent se situe dans la reconnaissance symbolique de « l'être sujet », « sujet du désir » et « sujet de son histoire » qui s'élaborent dans l'archaïque (Dolto, 1984), or nous rappelle-t-elle en cours de grossesse : « Moi, dans cette situation, je ne suis personne pour le moment ».

Lors du processus de gestation pour autrui, la place des hommes reste souvent périphérique (Teman, 2010). Tel qu'il a été, certes excellemment décrit par la psychanalyse, le père a néanmoins été circonscrit à une fonction. Progressivement, le père réel a fait son entrée dans la salle d'accouchement, dans les divers moments de rencontre avec son futur bébé (échographie, préparation à la naissance) et s'est montré de plus en plus actif au sein de la périnatalité. Ainsi, c'est le vécu d'une paternité « concrète, charnelle et fantasmatique à la fois » (Delaisi de Parseval, 1981, p. 82) qui est devenu objet de recherche. Dans notre étude, nous avons pu constater que tous les pères n'assistent pas aux échographies, certains expriment un retrait par rapport au corps enceint de la mère porteuse et seulement un d'entre eux a pu voir le déroulement de l'accouchement, derrière une vitre. Il apparaît également que déplacer le père en position périphérique comporte le risque de gommer les différents aspects hétérogènes de la paternité (Lotz et Dollander, 2004, p. 281-293). En revanche, dans la gestation pour autrui, du fait de la possibilité de la reconnaissance *ante* natale de l'enfant, le futur père peut privilégier le pouvoir de la filiation symbolique qui s'appuie sur la transmission du nom et du mandat (Cupa et coll., 2000).

Aux côtés d'Ariane, André se positionne en enveloppe externe qui soutient et contient. Il incarne aux yeux de sa conjointe toutes les places à

la fois : un conjoint qui a « du caractère et de la maturité », « un nounours avec ses enfants », « le papa idéal qui aurait pu être le mien... », tel était bien le sens attribué à la planche 6GF. Il représente celui qui peut donner l'objet manquant et reprend l'héritage du père qui a manqué. Toutefois, il ne se pose pas pour autant comme garant de la loi. Encre eût-il fallut qu'Ariane le lui permette.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMMANITI, M. 1999. « Les catégories des représentations pendant la grossesse », dans M. Ammaniti, C. Candelori, M. Pola et R. Tambelli, *Maternité et grossesse*, Paris, Puf, p. 45-56.
- BELLAK, L. 1960. *Guide pour l'interprétation du TAT*, Paris, Éditions du Centre de Psychologie Appliquée.
- BYDLOWSKI, M. 1997. *La dette de vie : itinéraire psychanalytique de la maternité*, Paris, Puf.
- CAILLEAU, F. 2011-2012. *D'une matrice à l'autre. Dialogique de la filiation et de la parentalité dans la gestation pour autrui*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles.
- CALICIS, F. 2006. « Intérêts de l'utilisation des objets flottants dans l'approche des pans les plus douloureux de l'histoire des patients et de leur famille », *Thérapie familiale*, vol. 27, n° 4, p. 339-359.
- CHABERT, C. 1995. « Contribution des méthodes projectives », dans O. Bourguignon et M. Bydlowski (sous la direction de), *La recherche clinique en psychopathologie. Perspectives critiques*, Paris, Puf, p. 93-110.
- CUPA, D. ; DESCHAMPS, H. ; MICHEL, F. ; LBOVICI, S. 2000. « La constellation paternelle pendant la grossesse », dans M. Maury et M. Lamour (sous la direction de), *Alliances autour du bébé. De la recherche à la clinique*, Paris, Puf, p. 75-100.
- CUYNET, P. 2010. « Lecture psychanalytique du corps familial », *Le divan familial*, n° 25, p. 11-30.
- DELAISI DE PARSEVAL, G. 1981. *La part du père*, Paris, Le Seuil.
- DELAISI DE PARSEVAL, G. 2008. *Famille à tout prix*, Paris, Le Seuil.
- DOLTO, F. 1984. *L'image inconsciente du corps*, Paris, Le Seuil.
- DUBOIS, M. ; DELVIGNE, A. 2007. « La gestation pour autrui et les mères porteuses », dans A. Delvigne, A. Delbaere, et M. Dubois (sous la direction de), *Comprendre et traiter l'infertilité*, Belgique, Cortext, p. 315-323.
- GALLUS, N. 2009. *Le droit de la filiation. Rôle de la vérité socio-affective et de la volonté en droit belge*, Bruxelles, Larcier.

- GOLSE, B. 2004. « La grossesse des parents adoptants (réflexion sur la procédure d'agrément) », dans S. Missonnier, B. Golse et M. Soulé (sous la direction de), *La grossesse, l'enfant virtuel et la parentalité*, Paris, Puf, p. 194-213.
- GUYOTAT, J. 1980. *Mort/naissance et filiation*, Paris, Masson.
- IACUB, M. 2004. *L'empire du ventre*, Saint-Amand Montrond, Fayard.
- JADVA, V. et coll. 2003. « Surrogacy : the experience of surrogate mothers », *Human Reproduction*, vol. 18, n° 10, p. 2196-2204.
- JONAS, N. 2007. *La famille*, Poitiers, Bréal.
- KAUFMANN, J.-C. 2007. *L'entretien compréhensif. L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.
- LAPLANCHE, J. ; PONTALIS, J.-B. 1967. *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, Puf.
- LEBOVICI, S. 1998. *L'arbre de vie. Éléments de la psychopathologie du bébé*, Toulouse, érès, 2009.
- LEFEBVRE, A. 2013. « Les familles, une histoire d'ombres et de secrets. L'éclairage projectif sur la filiation », *Le Carnet PSY*, n° 169, p. 41-43.
- LELORD, F. ; ANDRÉ, C. 2001. *La force des émotions. Amour, colère, joie*, Paris, Odile Jacob, 2003.
- LOTZ, R. ; DOLLANDER, M. 2004. « Dynamique triadique de la parentalisation », *Devenir*, vol. 16, n° 4, p. 281-293.
- MEJIA QUIJANO, C. ; GERMOND, M. ; ANSERMET, F. 2006. *Parentalité stérile et procréation médicalement assistée. Le dégel du devenir*, Toulouse, érès.
- MISSONNIER, S. 1998. « L'échographie obstétricale : un lieu de prévention précoce des avatars de la parentalité ? », dans P. Mazet et S. Lebovici (sous la direction de), *Psychiatrie périnatale. Parents et bébés : du projet d'enfant aux premiers mois de la vie*, Paris, Puf, p. 111-129.
- OLLIÉ-DRESSAYRE, J. ; MÉRIGOT, D. 2007. « Le génogramme imaginaire », dans A.-M. Garnier et F. Mosca, *Génogrammes*, Toulouse, érès, p. 145-168.
- PIERREHUMBERT, B. ; KARMANIOLA, A. ; SIEYE, A. MEISTER, C. ; MILJKOVITCH, R. HALFON, O. 1996. « Les modèles de relations. Développement d'un auto-questionnaire d'attachement pour les adultes », *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 39, n° 1, p. 161-206.
- SANTIAGO-DELEFOSSE, M. 1995. *Fécondation in vitro. Demande d'enfant et pratiques médicales*, Paris, Anthropos.
- SHENTOUB V. et coll. 1990. *Manuel d'utilisation du TAT. Approche psychanalytique*, Paris, Dunod.
- TEMAN, E. 2010. *Birthing a mother. The surrogate body and the pregnant self*, Berkeley, University of California Press.
- WIDLÖCHER, D. 1995. « La recherche clinique ? Principes généraux », dans O. Bourguignon et M. Bydlowski, *La recherche clinique en psychopathologie. Perspectives critiques*, Paris Puf, p. 9-33.

## TAT Ariane : procédés d'élaboration

### Planche 1

**Récit : 8** » « Et je dois ? Ça doit être des histoires où je me mets moi en situation ? (CM-1) En fait, cette image-là me fait penser à ... à la période par laquelle passent tous les enfants (A1-2 et B1-2). Donc, heu... Ce passage obligé qu'est l'école, où c'est l'apprentissage de la vie et où, ben... on emmagasine toutes les bases dont on a besoin plus tard (CI-2). Et que, d'office, à cet âge-là, évidemment, on ne voit pas comme quelque chose d'amusant et de drôle si ce n'est la cours de récré où il y a les copains (CM-1). Mais bon, là, précisément sur la photo... c'est le moment le plus ardu, ça veut dire un moment où il faut étudier (B2-3). Et donc, c'est une photo qui me fait un peu rire (CN-1) parce que je me... ben oui, j'imagine, bon ça fait... autant moi, je peux faire référence à ce que j'ai vécu quand j'avais cet âge-là (CN-1), et puis bon, ça me fait sourire parce que je pense à ce qu'Alice (B1-2) va vivre quand elle aura cet âge-là et heu... Et voilà, et je sens que parfois... Heu... Il faudra que je me morde la lèvre pour ne pas rigoler (B2-3) parce qu'elle va râler (CN-2), parce qu'elle devra faire ses devoirs et ne pourra pas y échapper. Et voilà ! (Rires) (CM-3 et E1-1) » 1'15"

**Problématique :** La position d'impuissance est reconnue par Ariane et perçue d'emblée dans une relation de contrainte qui, généralisée à « tous les enfants », permet l'évitement de la solitude. L'étayage alors supposé du groupe aboutit à la perspective d'une érotisation des relations rapidement réprimée. Ce plaisir suggéré et réprimé constitue un point de bascule du récit vers des procédés narcissiques : une auto-centration vient inscrire l'histoire dans un souvenir personnel et dans une projection vers l'avenir. L'objet phallique (violon) a été scotomisé d'emblée (E1-1) et l'immaturité de l'enfant devient l'enjeu de la relation mère/fille. Le rapport de force apporte la jouissance narcissique exprimée dans une tonalité sadique-orale ponctuelle.

### Planche 2

**Récit : 7** » « Oui, heu... ben ça, ça me fait penser à une peinture d'un flamant, je ne peux vraiment pas très bien dire de qui c'est... De Van Gogh ou qu'est-ce que j'en sais (A3-1 et A1-4) ? Et, heu... J'aime pas ce genre de peintures (CN-2) parce que je les trouve beaucoup trop... heu... beaucoup trop réalistes et enfin, c'est une question de goût et... Et ça me rappelle un cours d'ailleurs de... que j'avais et où il fallait faire des analyses de photos (CN-1), justement (rires en regardant le clinicien) et où sur ce genre de photos... Heu, cette photo-là, j'ai du la voir, je me rappelle plus qui c'était exactement, mais heu... j'ai du le savoir à l'époque (CN-2). Et puis heu... (marque une pause, silence)... (CI-1) je trouve ça trop calme... comme image (CI-2), heu... et heu... bon, maintenant, j'ai pas grand-chose à raconter sur ce genre de photos, où heu..., ben c'est une écolière qui a... je ne sais pas quel âge, enfin qui est déjà grande (CI-2), et heu... ça ne fait plus partie de cette époque-ci (A1-2) et heu, bon, oui, je n'ai pas grand-chose à raconter sur cette image, en fait, je crois... (E1-1) Ça ne correspond pas à l'image de ce que j'ai vécu, de ce que j'aurais voulu vivre, et heu, de ce que je souhaite pour Alice (CN-1). Ou alors si (A3-2), dans le sens « paisibilité » (CN-3), oui, où la vie était un peu plus tranquille mais heu... qui ne sera de toute façon en rien... heu... son époque à elle. Donc heu, à se raccorder à des souvenirs comme ceux-là, je pense qu'elle sera déphasée, puisqu'on n'est plus dans une époque (A1-2) comme celle-là. Et parfois, c'est dommage parce que... évidemment, j'imagine que c'était beaucoup plus simple à l'époque mais... mais quand je vois ce visage si serein (B3-1)... si... heu... enfin, serein, c'est, c'était d'avant quoi ! C'était avant et en fait on n'y est plus, en fait (A3-1). Bon (rires) » (*Relance du clinicien pour un retour à la consigne*) « Enfin, serein, moyennement en fait (A3-2). Parce qu'il n'est pas si serein, il est un peu grave (B1-3) mais je veux dire que, heu... parce que c'est la situation de la vie, en fait. Donc, c'est un quartier, un village heu... des gens qui ont dur et la petite écolière qui va faire 10 km pour arriver à l'école (B2-2 et CF-1) et heu... et puis, voilà quoi ! C'était la vie comme ça avant dans les campagnes (CF-1). C'est très réaliste en fait comme peinture (A1-4) et heu... Et bien aujourd'hui, on est dans une époque où il faut être très réaliste aussi parce que bon, les choses sont plus faciles qu'avant mais... même peut-être plus difficiles, mais bon, on n'est plus dans... dans heu... maintenant,

ça va trop vite et la difficulté est différente quoi (CI-1, CI-3, A3-1 et E4-1) ! Là, ça n'allait pas assez vite, et c'était dur et ici, on est dans un contexte où tout va beaucoup plus vite et il ne faudrait pas que les enfants se disent : « Maintenant, je prends les choses à cette allure-là » parce que sinon, ils ne s'en sortiraient pas, quoi ! (Rires) (CM-3) » 3'19"

**Problématique :** Le scotome des figures parentales, l'anonymat du personnage et son isolement servent la défense contre la reconnaissance des liens interpersonnels et la reconnaissance de la triangulation œdipienne. Les mécanismes de contrôle (A1) enferment Ariane dans un mode de fonctionnement isolé dont elle tente de sortir par le recours à des défenses narcissiques. La surenchère d'hésitations rend compte du mouvement défensif par rapport à la représentation et constitue une entrave à la fluidité d'un récit déjà considérablement allongé par le remâchage. Ce récit, un des plus long du protocole, finit par présenter un tout globalement désorganisé dans lequel les associations sont court-circuitées par les éléments de l'existence d'Ariane. Elle surinvestit la perception picturale de la planche au détriment de la situation et échoue à construire une histoire. Une dimension nostalgique vient s'inscrire dans un registre de dépressivité. Après la relance du clinicien, elle opère une généralisation des figures parentales, « les gens », elle détache le sujet du couple en creusant l'écart des générations (« petite écolière ») et en suggérant l'éloignement spatial. Ce glissement identitaire lui permet d'éviter la rivalité avec la mère et le rapproché avec le père mais participe également à l'instabilité du récit et à son enlèvement. Les limites vacillent, un clivage s'installe, entre le passé et le présent, entre le bien et le mal, entre la réalité interne et la réalité externe, et ouvre la voie à des associations plaquées et à des trouées de syntaxe (E4-1) éloignant le récit du thème de la planche.

#### Planche 3BM

**Récit :** 2" « Ça, c'est aussi une peinture (A1-4) que j'ai vue... (CI-2) je ne me souviens plus vraiment... ben, heu... pff... Oui, hum... la honte, le désespoir, heu... la tristesse, heu... (CN-3) Rien de vraiment très optimiste et très positif, heu... Avant ! (dit sur un ton affirmatif, CI-1). Heu... , c'est triste quoi, heu... il n'y a pas beaucoup de choses, heu... peu d'espoirs dans cette photo et heu... tourne le dos à la vie, tourne le dos à tout (CN-3)... et... Bon (s'adressant au clinicien, CM-1), puisqu'en fait heu... on se voit, et heu, tout ça, toutes ces... ces entrevues, évidemment, ça tourne un peu autour d'Alice (E2-2), et heu, donc, évidemment, j'ai tendance, quand je regarde ces photos à faire un peu l'amalgame (CN-1)... Qu'est-ce que j'en pense de ces photos ? Par rapport à Alice, à son avenir... Parce que bon, et heu... ben, j'espère que ça ne la concernera jamais cette photo-là... » (Recadrage du clinicien sur « un récit, une histoire ») « Oui, ben... bon... en général, on dit (A1-3): « qui sème le vent récolte la tempête »... Bon, ben... On va regarder le soleil pour avoir du beau temps (CM-3). Et voilà ! (rires) » 1'20"

**Problématique :** L'affect dépressif suscité par le contenu latent de la planche est identifié mais associé, après une tentative de mise à distance, à une thématique de « honte ». Le désespoir et la tristesse apparaissent dans un deuxième temps pour annuler ce premier sentiment. Toutefois, Ariane ne peut lier la tristesse à un personnage et construire un récit. Elle donne un affect-titre utilisant la position du corps comme d'une représentation de soi passée. Après un recadrage du clinicien, Ariane tente de reprendre le contrôle par une référence au sens commun, mais celle-ci est infiltrée d'une connotation punitive, liée à une faute commise.

#### Planche 4

**Récit :** 1" « Ah ! Ben, c'est déjà mieux (B2-1) ! Ben oui, ça c'est... ça c'est... ça j'aime bien (sourit) (CN-1), ça me fait penser à un couple (B1-1), hum... heu..., ben... heureux... heu, et qui, heu... regarde vers l'avenir et heu... et voilà, ils sont à deux et ils vont bien (B1-3), et en tous cas, si ils ne le sont pas encore, ils vont l'être bientôt (rires, CM-3). Et voilà... Qu'est-ce que je pourrais raconter (CI-1) ? Ben, elle essaye de lui parler et puis bon, ben lui (CI-2), même si ça l'ennuie un petit peu (A3-4), il dit : « oui, oui, oui, oui » (B1-1). De toute façon, il n'aura pas le choix, parce qu'elle l'a déjà en mains, alors voilà, elle tient les choses en mains (E2-3) (rires, CM-3), même s'il voudrait faire un pas de plus, il ne pourrait pas le faire sans elle... moi, je trouve ça très bien (CN-1) ! (rires, CM-3) » 52"

**Problématique :** La planche couple permet à Mireille de mettre à distance la solitude, mais la menace de rejet suscitée par le contenu embrase un investissement narcissique. Le récit maintient l'anonymat des personnages. La relation est érotisée et la femme y tient le rôle dominateur, ce qui n'est pas sans susciter une certaine jouissance. Ariane évacue ainsi toute angoisse d'abandon mais de manière coûteuse : la nature du conflit est à peine évoquée et le discours est parsemé de ruptures, d'hésitations et de rires afin d'évacuer la tension suscitée par la planche. Nous remarquons que dans cette planche, axée sur la relation hétérosexuelle, Ariane ne fait aucune référence à son enfant à venir comme elle a pu le faire jusqu'à présent. Nous émettons l'hypothèse que couple et enfant renvoient à des registres dissociés.

#### Planche 5

**Récit :** 2" « Alors, ça, ça me fait penser à... pourquoi pas moi plus tard (CN-1)... quand je chercherai après Alice (B1-2) qui sera en train de courir dans la salle à manger... et que... je veux dire, je dirai : « Où est-ce que t'es ? Tu veux bien venir ici, s'il te plaît ? (B1-1) » (Rires). Silence... Ben voilà, ou bien j'appelle mon homme (B1-2) parce qu'il est occupé, qu'il ne m'a pas entendue et ne vient pas assez vite (B3-2) ! (Eclate de rire, CM-3). Voilà. » 33"

**Problématique :** La représentation d'une image maternelle intrusive (surmoïque) renvoie Ariane à une figure maternelle qu'elle s'attribue, puis à celle de l'épouse ou conjointe. Elle se plaît à mettre en scène les personnages dans des relations interpersonnelles qui, dans les deux cas, représentent des rapports de force (bienveillants toutefois) suscitant la jouissance. La référence personnelle lui permet d'éviter la sollicitation latente de la planche.

#### Planche 6GF

**Récit :** 12" « Ben heu... (silence)... (CI-1). A mon avis, oui... Donc, c'est une situation de couple (B1-1). Il paraît un peu vieux, il a des rides (A1-1) mais... Je suis en train de regarder (CL-1)... heu, faire quelque chose et il me fait faire remarquer très calmement et paisiblement... (CN-1) Bon, ce ne sera pas avec la pipe en bouche mais... Mouais... Bon, de toute façon... Donc, heu, enfin, voilà. Oui, enfin, voilà, de toute façon, père et fille ou bien mari et heu... femme (CM-2). Ben, il est en train de lui rappeler très gentiment (B3-2) qu'elle a peut-être oublié de faire quelque chose. Ou bien... que... il aimerait bien qu'elle fasse quelque chose et puis, elle est tout à fait étonnée (B1-3). C'est tout à fait féminin (A1-3): « Ah !, c'est vrai ? (rires), ah !, mais oui, j'avais oublié... » (B1-1). Et puis voilà. Il connaît bien sa femme, ou bien sa fille (CN-2, CM-1), puisqu'il a un petit sourire comme ça en coin. Donc en fait, il n'est pas trop étonné de son air étonné (rires, CM-3). » 1'21"

**Problématique :** Ariane identifie la relation interpersonnelle et hétérosexuelle dans laquelle le mari et/ou le père peuvent occuper une place interchangeable. Elle s'attache à des détails perceptifs pour justifier la différence de génération (rides et pipe), toutefois, celle-ci ne lui permet pas de fixer les identifications. L'instabilité du personnage masculin semble faire écho à celle du personnage féminin, repris à la première et/ou à la troisième personne du singulier. Malgré les hésitations, Ariane se saisit de la thématique de séduction dans laquelle le personnage masculin est limitant mais bienveillant, et porteur d'étayage.

#### Planche 7GF

**Récit :** 2" « Hum... ah ! Et bien voilà... C'est une belle photo (B2-1). Oui, parce que ça me fait penser à la grande sœur qui s'occupe de sa petite sœur (B1-1). Et heu... C'est ce que j'aimerais bien en tout cas qui se passe quand les filles verront la petite (CN-1). Parce que c'est ce que j'aurais bien voulu qui se serait passé si Adeline avait été là et qu'elle l'aurait pris en main... heu... enfin, dans les bras... (A3-2) heu... sa petite sœur. Et peut-être qu'un jour, ça arrivera dans le sens inverse si j'en ai un autre (E3-1)... (rires, CM-2). On verra bien mais heu... c'est clair que c'est une belle photo parce que... ben oui, ça me fait penser à la grande sœur qui s'occupe de sa petite sœur et heu... Et donc, bon ben, maintenant, si il y a une de ses filles qui est marraine, j'espère que, même les trois

sœurs... En tout cas, moi ça me fait plaisir que les trois sœurs et le frère parlent de leur sœur sans dire demi-sœur, donc, c'est génial (CI-3). Et donc, si ça se passe comme ça, ce serait le pied (CN-2) ! Et voilà. C'est une jolie photo (elle sourit). » 1'15"

**Problématique :** Dans cette planche, qui évoque la relation intergénérationnelle mère/fille, Ariane évite de se confronter à l'image maternelle. Après quelques hésitations, elle scotomise la différence des générations et glisse vers le réel de son existence en portant l'accent sur l'éprouvé subjectif. L'affect que suscite ce souvenir altère la fonction des mécanismes de contrôle et ouvre vers une thématique plus active, autoritaire, sinon agressive (« prendre en main »). La syntaxe se désorganise et aboutit à une instabilité des identifications lorsqu'Ariane introduit l'éventualité d'avoir un autre enfant. Elle-même pourrait être l'objet de ce « holding » idéalisé. Elle introduit du masculin, une enveloppe fraternelle. C'est la seule planche du protocole pour laquelle Ariane ne recourt pas au rire en guise de pirouette. Trois enfants différenciés sont réunis à cette planche : l'enfant décédé, l'enfant de la grossesse et l'enfant qui suivra.

#### Planche 9GF

**Récit :** 8" « Hum. En fait, elles sont en train de faire la course, là (B1-1) ? ... silence (CI-1). Ben oui, elles sont en train de courir, quoi (CF-1) ! Enfin, j'imagine. Hum... Ben heu... ça me fait penser à des étudiantes qui ont... Ou bien, non, elles sont en fugue pour aller voir des copains (B1-2) dans l'école d'à côté (B3-2, rit) avec leurs petits sous-vêtements... (rires) en disant : « On va apporter des sous vêtements de rechange parce qu'on ne sait jamais (éclate de rire). Si on revient et que la bonne sœur nous attrape (B1-2, éclate de rire) (E2-3). » Ah ouais, ben, bon... deux, deux, deux ados... heu... qui heu... qui courent (CF-1, CI-2). Heu... Bien qu'il y en a une qui a un visage un peu peste (CN-2), là-bas en dessous (rires). Je ne sais pas. Oui, amu... amusement de jeunes filles, heu... Un truc comme ça (CI-2). Je dirais qu'elles sont en train de cour... de partir de quelque part ou bien, elle pourrait être derrière l'arbre en train de regarder l'autre (CF-1) qui a un regard un peu plus... heu... un peu plus mauvais (CN-2). Ou bien, elle lui court derrière pour lui arracher ses jupons (E2-3, éclate de rire). Oui... mais bon, comme ce sont des photos de trucs d'époque (CF-1), ça fait penser à des filles, heu... dans un truc de bonnes sœurs. Et elles sont en train de ... elles ont fait une bêtise et sont en train de partir, de s'encourir, ou bien... Mouais... Ça me fait penser à une fugue de jeune fille (A3-1), ou un truc comme ça, comme moi quand j'étais à l'internat (CN-1)... (rires, CM-3) » 2'44"

**Problématique :** Pour cette planche de la rivalité féminine, Ariane identifie une relation entre deux femmes de même génération mais elle hésite entre différentes interprétations. Ses tentatives de banalisation face aux motions pulsionnelles agressives échouent et le récit glisse vers la sexualité, l'interdit et la répression, laissant place à des représentations crues (sous-vêtements de rechange). L'étagage dans la complicité devient rivalité et verse rapidement dans la violence (lui arracher ses jupons) et laisse apparaître des angoisses persécutrices (regard mauvais). Une dimension parentale surmoïque est introduite sous les traits des « bonnes-sœurs répressives » ; elle ramène Ariane vers une référence personnelle dans laquelle la transgression de l'interdit trouve toute sa place.

#### Planche 12BG

**Récit :** 2" « Ça, c'est le coin paisible ou moi (CN-1) j'aurais bien été avec mon amoureux (B3-2), pour être tranquille, faire les premiers bisous (B1-1). Rit... Et ou, à mon avis, Alice pourrait aimer ce genre de paysage, ou d'endroit en tout cas où... (rit). En tout cas, si elle devrait avoir sa première expérience amoureuse (B3-2), je préfère que ce soit comme ça plutôt que sur le capot d'une voiture (éclate de rire, E2-1, E2-3). C'est nettement plus romantique (rit). Donc, oui, c'est le genre d'endroit que je trouve très mignon, très sympas (CF-1), où heu... pour heu... que ce soit pour ses premiers amours (B3-3) ou bien pour heu... aller étudier tranquille ou bien pour heu... pour passer du bon temps, se relaxer (CF-1, CN-2) et tout ça, c'est le genre d'endroit que j'aimerais bien avoir comme jardin pour qu'elle puisse y aller (CN-1). Et que ce ne sera pas ici dans le centre de Bruxelles. Enfin, qui sait ? Il y a beaucoup de choses qui changent (rires). Non, on mettra un poster (CN-1) dans sa chambre (rires, CM-3). » 1'8"

**Problématique :** Ariane débute par l'évocation d'une relation érotisée mais tendre qui lui permet de lutter contre l'angoisse de solitude ou de perte. Toutefois, la labilité est envahie par une représentation crue de la sexualité de sa fille. Elle doit se raccrocher à la réalité externe pour endiguer cette montée de processus primaires. Elle clôture son récit par une pirouette.

### Planche 16

**Récit : 3** » Hummm. Et bien, blanc comme innocence, heu... la virginité (B3-2, rit). C'est toutes les couleurs en fait, hein (CM-1) ? Et donc, c'est l'arc en ciel. Et donc, il y a toutes les possibilités parce qu'autant il y a de couleurs, autant il y a de possibilités et ouverture à la vie (CN-3). Si on veut quelque chose, il faut toujours essayer de l'avoir. Si on veut dire quelque chose, il faut toujours le dire et il faut faire... Je pense (CN-1)... se donner toutes les chances possibles pour heu... la vie, et saisir toutes les occasions. Quitte à parfois être appelé « opportuniste ». Je pense que l'opportunisme n'est pas toujours un défaut (A1-3), du moment qu'il est bien placé et qu'il est pour une bonne cause et qu'il est bienveillant. Donc heu... En tout cas, tout ce que je souhaite pour ma petite fille (CN-1), c'est de voir la vie en plein de couleurs. En plein de couleurs positives. Et puis si tout le monde était comme ça, positif (CF-2), ce serait super (CM-1). Et voilà, ce serait bien et si en plus soleil voulait bien (rires), un peu plus de lumières (éclate de rire, CM-3). » 1'12"

**Problématique :** En l'absence de support d'objet, Ariane débute son récit par une thématique libidinale. Le vide de contenu, sans doute trop angoissant, est rapidement saturé de couleurs qu'elle tente d'aménager en titre de planche. Son fonctionnement associatif lui donne l'occasion d'évoquer de manière symbolique son projet, le report des limites qu'il suppose, quitte à subir le jugement d'autrui. Elle s'accroche au sens commun (la bienveillance) pour justifier ses aménagements avec la réalité et la morale. Ainsi, lors de cette dernière planche, Ariane inscrit sa signature dans l'hétérogénéité de ses modes de fonctionnement, nous entraînant entre le vide et le plein, le perceptif et le symbolique, sa fille et elle. Elle conclut sur une petite pirouette et un éclat de rire.